



elie domergue &lt;contact@agirpourbessancourt.com&gt;

---

## DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE SALLE MUNICIPALE

---

**Jean-Christophe POULET** <jc.poulet@ville-bessancourt.fr>

11 novembre 2019 à 19:23

À : Agir pour Bessancourt <contact@agirpourbessancourt.com>

Cc : Secrétariat Pole Culturel <secretariatpoleculturel@ville-bessancourt.fr>

Bonsoir,

Les services ne peuvent pas répondre pour des questions juridiques évidentes aux demandes anonymes, sans responsable identifié et sans structure juridique identifiée ( association, parti politique ou groupe politique existant au sein du conseil municipal et ayant fait l'objet d'une délibération suite au vote du règlement intérieur ). Merci de vous référer au règlement des salles du site internet et de nous donner tout document nécessaire pour satisfaire votre demande ( inscription au journal officiel, membre du bureau ) comme pour toute association.

A réception de ces documents les services traiteront la demande.

Pendant la période officielle de la campagne municipale, toutes les listes déposées officiellement en Préfecture , auront droit au même traitement entre elles sur l'utilisation des salles comme l'indique le code électoral.

C'est évidemment la dernière fois que je répond à vos messages si ils ne sont pas signés d'un représentant légal.

Cordialement ,  
Jean-Christophe POULET  
Maire de Bessancourt

[Texte des messages précédents masqué]